

Association des Anciens Maires et Adjointes de l'Allier

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du samedi 11 septembre 2021 à MONTAIGU-LE-BLIN

Par convocation en date du 30 juillet 2021, les adhérents de l'association ont été invités à participer à l'assemblée générale ordinaire le samedi 11 septembre 2021, à la salle polyvalente à MONTAIGU-LE-BLIN.

Nombre d'adhérents convoqués : 118

Nombre d'adhérents présents : 50

Nombre d'adhérents ayant remis un pouvoir : 27

Nombre total d'adhérents présents ou représentés : 77

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut délibérer.

Le Président déclare l'assemblée générale ouverte et adresse ses remerciements à Monsieur Jean-Louis PERICHON, Maire de MONTAIGU-LE-BLIN et Président de l'Association des Maires Ruraux de l'Allier pour son chaleureux accueil et la mise à disposition gracieuse des installations communales.

Le Président souhaite la bienvenue à :

- Monsieur Bruno ROJOUAN, Sénateur de l'Allier

- Monsieur Roger LITAUDON, Vice-Président du Conseil départemental de l'Allier représentant Monsieur Claude RIBOULET, Président du Conseil départemental de l'Allier

- Monsieur Xavier CADORET, Vice-Président de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de l'Allier représentant Madame Véronique POUZADOUX, Présidente

-Monsieur Bernard LOBIETTI, Président de la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France et lui adresse à cette occasion nos félicitations pour sa promotion au grade de Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

La commune de MONTAIGU-LE-BLIN résulte du défrichement monastique réalisé par les moines de l'abbaye clunisienne de Souvigny, puis grâce à l'acharnement des frères de Vaulx vers 1860. Les marais de la Forterre ainsi asséchés vont permettre l'installation de l'élevage du charolais qui va s'intensifier dans la région. La qualité de cette viande n'a pas d'égale et le concours agricole chaque année de VARENNES-SUR-ALLIER le confirme.

Intervention de Monsieur Jean-Louis PERICHON, maire de MONTAIGU-LE-BLIN

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux congressistes puis présente sa commune.

Cette dernière s'identifie à travers trois critères :

- le tourisme

La place centrale arborée de près de 2 hectares classée site remarquable depuis 1921 et les maisons de caractère du dix-neuvième siècle en périphérie de celle-ci.

Le château féodal construit au treizième siècle présente un triple intérêt :

- architectural, structure massive constituée de neuf tours rondes adjacentes
- historique, le château a vu naître en 1470 Jacques II de Chabannes, le célèbre

Maréchal de La Palice

- pédagogique, authentique château du Moyen Age, il est classé monument historique depuis 1926

- l'activité économique

Plusieurs structures d'accueil liées au tourisme ; Auberge des Tureaux, Brasserie des Tureaux, gîtes, chambres d'hôtes, camping

- les associations dont leur activité n'est plus à démontrer

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 4 mai 2019 à MEILLARD

Le Président présente ce compte rendu. Il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Ouverture de l'assemblée générale ordinaire par M. Alain ROBERT-TRAHAN, Président de l'association

Une minute de silence est respectée pour les adhérents qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale de MEILLARD du 4 mai 2019 :

. Monsieur Gabriel BRIDONNEAU, ancien Maire de LA CELLE

. Monsieur Jacques de FREMONT, ancien Maire d'AVERMES et ancien Président de notre association

. Monsieur Emmanuel SIGNORET, ancien Maire de CRESSANGES.

Rapport moral du Président

Le Président remercie Monsieur Yves SIMON pour son accueil et l'organisation de la visite des accompagnants lors de notre dernière assemblée générale.

Le conseil d'administration avait envisagé d'organiser en 2020 le congrès à HERISSON et la sortie d'été à SAINT-PRIX. L'arrivée de la pandémie du COVID et la mise en œuvre des dispositions sanitaires nous ont amenés à annuler ces deux manifestations. L'activité de notre association a été interrompue de mars 2020 à juillet 2021.

Si nous arrivons à contacter les anciens maires pour leur faire connaître notre association et leur proposer d'y adhérer, il n'en est pas de même pour les maires adjoints. Nous cherchons une solution pour les contacter et les inviter à nous rejoindre. Suite à la pandémie du COVID, notre journal de liaison n'est pas paru en 2020 et début 2021. Nous vous proposons seulement aujourd'hui ce journal de liaison, le n°7.

Nous avons participé au deuxième Salon des Maires et Présidents de Communautés et des décideurs publics de l'Allier en 2019 à Montluçon. Lors de ce salon, nous avons remis les Mariannes du Civisme aux communes lauréates selon la strate d'attribution, pour leur taux de participation élevé aux élections européennes. Ces plaques sont offertes par notre fédération, la FAMAF.

Cette opération sera reconduite pour les élections municipales de 2020 et les Mariannes du Civisme seront remises aux communes lauréates au troisième Salon

des Maires et des Présidents de Communautés et des décideurs publics d'AVERMES le 15 octobre 2021.

Compte-tenu du faible taux de participation aux élections départementales et régionales de 2021, la FAMAF a décidé de ne pas reconduire cette opération.

Le Président remercie Monsieur Bruno ROJOUAN, ancien Président et Madame Véronique POUZADOUX, Présidente de l'Association des Maires de l'Allier pour nos très bonnes relations et l'aide que nous apporte son secrétariat.

Le Président remercie Monsieur Bernard LOBIETTI, Président de la FAMAF pour les bonnes relations que nous entretenons et l'attribution des Mariannes du Civisme.

Rapport d'activité du Secrétaire

Depuis la dernière assemblée générale en date du 4 mai 2019, le conseil d'administration s'est réuni sept fois avec une interruption de son activité suite au respect des règles sanitaires liées au COVID du 13 mars 2020 au 6 juillet 2021 :

Le 21 mai 2019 à MONTMARAULT pour :

- élire le nouveau bureau de notre association
- répartir les administrateurs par tiers
- faire le bilan du congrès 2019
- préparer la journée rencontre du vendredi 7 juin 2019, visites cimenterie Vicat et électrodrome de MAGNET
- aborder le projet de la journée de rencontre d'automne 2019

Le 3 septembre 2019 à MONTMARAULT pour :

- préparer la journée rencontre d'automne du samedi 12 octobre 2019, visite des travaux de la déviation de VILLENEUVE-SUR-ALLIER et station de traitement des eaux destinées à la consommation humaine de la source des Sanciot et d'une bache de stockage à TREVOL
- organisation du stand de notre association pour la deuxième édition du Salon des Maires, des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics de l'Allier
- préparer la remise des Mariannes du civisme 2019, trois communes récompensées, SAINT-ELOY-D'ALLIER, LE VERNET et BELLERIVE-SUR-ALLIER
- réalisation de notre journal de liaison

Le 29 octobre 2019 à MONTMARAULT pour :

- faire le bilan de la sortie de VILLENEUVE-SUR-ALLIER et de notre participation à la deuxième édition du salon des Maires, des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics de l'Allier
- aborder l'organisation du congrès 2020 et des deux journées de rencontre à venir

Le 4 février 2020 à MONTMARAULT pour :

- désignation des représentants de notre association au congrès de notre fédération la FAMAF du 13 au 15 octobre 2020 à CHALON-EN-CHAMPAGNE
- désignation du représentant de notre association à l'Assemblée Générale de notre fédération, la FAMAF du 30 mars 2020 à PARIS
- examiner le bilan financier 2019
- préparer le congrès 2020 qui aura lieu le samedi 18 avril 2020 à HERISSON
- organisation de notre journée rencontre de printemps qui se déroulera le mardi 9 juin 2020 à SAINT-PRIX et ses environs
- définir le calendrier de nos prochaines réunions.

Le 13 mars 2020 à MONTMARAULT pour :

- prendre en compte l'annulation de l'Assemblée générale de la FAMAF du 30 mars 2020 à PARIS
- décider, compte-tenu de la situation sanitaire de la France et des restrictions sanitaires imposées, d'annuler notre congrès du 18 avril 2020 à HERISSON et de le reporter au mardi 9 juin 2020 à SAINT-PRIX qui sera annulé ensuite
- finaliser notre bulletin de liaison n°7

Le 6 juillet 2021 à MONTMARAULT :

Reprise de nos activités interrompues depuis 13 mars 2020 plus d'un an

- examiner la situation de notre effectif et des nouvelles adhésions 2020 et 2021
- examiner les bilans financiers 2019 et 2020
- examiner la composition du tiers sortant
- préparer le congrès 2021 qui se déroulera, le samedi 11 septembre 2021 à MONTAIGU-LE-BLIN
- reprise de la rédaction de notre bulletin n°7
- préparer la remise des Mariannes du Civisme 2020 qui aura lieu le 15 octobre 2021 à AVERMES lors de la troisième édition du salon des Maires, des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics de l'Allier, six communes récompensées selon le palmarès établi par la FAMAF SAINT-ELOY-D'ALLIER, VERNUSSE, AUTRY-ISSARDS, MARIOL, CERILLY et SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE
- suite à la situation des jeunes face au COVID, examen d'une proposition de participation financière à remettre à une association qui aide les jeunes en difficulté dans notre département. L'aide du rectorat sera sollicitée pour nous aider dans la recherche de cette association

Le 6 septembre 2021 à MONTMARAULT :

- finaliser l'organisation du congrès de ce jour
- organiser la remise des Mariannes du civisme 2020 qui aura lieu le 15 octobre 2021 à AVERMES lors de la troisième édition du Salon des Maires, des Présidents de Communautés et des Décideurs Publics de l'Allier, six communes seront récompensées selon le palmarès établi par la FAMAF : SAINT-ELOY D'ALLIER, VERNUSSE, AUTRY-ISSARDS, MARIOL, CERILLY et SAINT-POURCAIN-SUR-SIOULE

Rapport financier du Trésorier

Le compte d'exploitation de l'année 2020 se décompose de la façon suivante :

- produits 1 747,46 €
- charges 1 068,57 €

Le bilan financier 2020 actif et passif s'équilibre à 8 745,70 € avec un résultat excédentaire de 678,89 €

Ce résultat excédentaire s'explique par le fait qu'aucune manifestation n'a été organisée en 2020.

Bilan des activités réalisées en 2019

- Assemblée Générale de Meillard le 4 mai 2019

Résultat excédentaire de 54,40 €

- Journée découverte Cimenterie Vicat et Electrodrome de MAGNET

Résultat excédentaire de 48 €

- Journée découverte déviation de VILLENEUVE-SUR-ALLIER et Station de traitement des eaux de la source de Sanciot et d'une bâche de stockage à TREVOL
Résultat déficitaire de 120 €
Soit un résultat global déficitaire de 17,60 € pour l'année 2019.

Vote des différents rapports

Les trois rapports sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration

Les candidats sont les suivants :

Mme Chantal BARDET

Mme Huguette DELECRAY

Mme Anie FOUGEROUZE

M Claude VANNEAU

M Louis VILLECOURT

L'assemblée générale autorise le Président à procéder à cette élection par un vote à mains levées.

Tous les candidats sont élus à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Projet d'activité 2021 présenté par Monsieur le Président

Compte tenu des mesures sanitaires en place, aucune activité n'est envisagée pour cette fin d'année.

Notre association espère reprendre ses activités sous réserve d'une levée des mesures en place actuellement. Plusieurs hypothèses sont à étudier :

- Assemblée Générale à HERISSON
- Journée découverte à SAINT-PRIX et le musée d'ancien matériel agricole, voitures et camions
- Journée découverte du SDE 03 à TOULON-SUR-ALLIER

Questions diverses

Néant

Intervention de Monsieur Bruno ROJOUAN, Sénateur de l'Allier

Elu au Sénat depuis les dernières élections, il nous présente les difficultés qu'il rencontre pour défendre notre territoire et les sujets qui sont étudiés.

La moitié des sénateurs sont issus de la ruralité.

Le manque de mandats locaux permet certes d'être plus présent au Sénat mais il est nécessaire d'être très vigilant pour ne pas se trouver déconnecté du territoire rapidement.

Il est adhérent de notre association.

La loi climat et résilience actuellement à l'étude au Sénat est un texte qui présente de bonnes intentions mais nécessite d'être vigilant au niveau de ses adaptations. La commission qui examine ce texte adresse au gouvernement des points d'alerte mais sera-t-elle entendue ?

Une République sans ses maires ne serait pas une République.

Intervention de Monsieur LOBIETTI, Président de la Fédération des Anciens Maires et Adjointes de France

Le Président fait un tour d'horizon des activités de notre fédération. L'Assemblée Générale du fait du COVID s'est déroulée le 12 novembre 2020. La prochaine Assemblée Générale est programmée en octobre 2021 à DAGNEUX dans l'Ain.

Le congrès 2022 se tiendra en octobre 2022 à HYERES.

Depuis le congrès national de BAGNOLES-DE-L'ORME en 2018 et grâce à notre Président d'Honneur Monsieur Jacques GODFRAIN, une commission de la francophonie a été mise en place. Elle se réunira les 12 et 13 octobre 2021 à DAGNEUX dans l'Ain. A l'issue de cette rencontre de la francophonie, les adhérents présents venus de toute la France ont présenté des propositions concrètes à mettre en place localement.

La FAMAF a signé en 2020 avec la Société des Membres de la Légion d'Honneur une convention afin de promouvoir dans la société française l'esprit civique et patriotique par des actions éducatives auprès de la jeunesse en intervenant dans les écoles, les lycées, les collèges et tout autre lieu.

Notre fédération agit dans le cadre de l'observatoire de l'émulation civique, organisme qui permet de suivre l'évolution de nos actions menées en interne.

De nouvelles associations départementales viennent d'être créées, de ce fait notre fédération regroupe actuellement plus de 50% de notre territoire.

Intervention de Monsieur Xavier CADORET, Vice Président de l'Association des Maires et des Présidents d'intercommunalité de l'Allier représentant Madame Véronique POUZADOUX, Présidente

Il se félicite des bonnes relations que nous entretenons avec l'AMF03.

Les équipes municipales résistent de moins en moins face aux difficultés qu'elles rencontrent au quotidien.

Il constate que le nombre de mandats réalisé par les Maires est de plus en plus restreint du fait des relations de plus en plus violentes entretenues au niveau local.

Les communes perdent la main mise sur l'urbanisme communal avec la mise en place par les communautés de communes des PLUI et la crainte de perdre les moyens financiers avec notamment la suppression de la taxe d'habitation.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

Le Président, avant de clôturer l'assemblée générale, remet au nom de notre association :

-un souvenir à Monsieur Jean-Louis PERICHON, Maire de MONTAIGU-LE-BLIN.

Le Président remet :

- la médaille Régionale Départementale et Communale d'Argent à Monsieur Jean OURY, maire adjoint à VILLENEUVE-SUR-ALLIER

-la médaille Régionale Départementale Communale Vermeil à Monsieur Bernard LAVIS, maire adjoint à VILLENEUVE-SUR-ALLIER

La séance est levée à 12h45.

Diaporama

Le trésorier présente à la fin du repas un diaporama relatant nos différentes activités depuis notre dernière Assemblée Générale.